



## Synthèse des données de l'Observatoire – Octobre 2016

### 115 - Pôle Urgence

#### *Augmentation des nuitées hôtelières et baisse des DNP*

1 538 ménages distincts ont été mis à l'abri en centre d'hébergement d'urgence ou en hôtel au mois d'octobre 2016 (+2%), soit 3 775 personnes différentes (+3%), pour un total de 114 288 nuitées.

611 DNP (en nuitées/ personne) ont été comptabilisées en octobre, soit une baisse de 23% par rapport au mois de septembre. 54% de ces DNP concernent les familles. Notons que ces 611 DNP ne représentent que 0,5% de l'ensemble des nuitées du mois.

Le nombre de nuitées hôtelières quotidiennes continue de progresser (2980 nuitées quotidiennes en moyenne contre 2925 nuitées quotidiennes en moyenne en septembre). Les DNP ne parviennent donc pas en l'état à diminuer le recours à l'hôtel.

#### *Caractéristiques des ménages hébergés*

Au plan sociodémographique, les femmes seules avec enfant (s) restent la typologie familiale la plus représentée, avec 41% des ménages hébergés en urgence. A noter le nombre plus important d'hébergement en urgence pour les femmes seules que pour les hommes isolés. Les ménages sont composés en moyenne de 2,45 personnes. Les enfants et mineurs représentent 46% des personnes prises en charge, dont 17% de moins de 3 ans (37% des mineurs).

Concernant le motif de sollicitation du 115, les ruptures avec l'environnement (familial/ conjugal/ amical) constituent les principales raisons mises en avant par les personnes hébergées (39% des ménages), devant l'arrivée sur le territoire (18%), les faits de violence (15%) et les expulsions locatives (13%). Il n'y a donc toujours pas d'effet tangible de la crise migratoire actuelle pour le 115 du 92.

Au niveau des ressources, près d'un ménage hébergé en urgence sur 2 en octobre déclare n'avoir aucun revenu, 14% déclare bénéficier du RSA. Seuls 19% des ménages évoquent un revenu du travail.

Enfin, 77% des ménages pris en charge en octobre ont un référent social identifié.

### *Focus sur les ménages bénéficiant d'une évaluation au Pôle insertion*

44.5% des ménages hébergés par le 115 au mois d'octobre disposent d'une évaluation active au pôle insertion, 20.0% ont une demande inactive (qu'il faut donc réactualiser). Par ailleurs, 4.2% ont été admis en structure via le Pôle insertion.

30.3% des ménages n'ont aucune évaluation sociale, condition de sortie sur les dispositifs d'insertion, de logement adapté et pérenne, et ce malgré 77% des ménages ayant un référent identifié. Le travail des équipes mobiles du pôle urgence, en coordination avec le pôle insertion, permet progressivement de relancer les prescripteurs afin de favoriser la réalisation des évaluations pour les ménages hébergés à l'hôtel : 51.0% de ces ménages ont ainsi eu une évaluation active au pôle insertion au mois d'octobre.

### *Principales orientations SIAO des ménages hébergés en urgence (demandes actives en octobre 2016) :*

ORIENTATION SIAO	Nb ménages 115	%
CHRS	236	39%
STABILISATION	180	30%
SOLIBAIL	106	18%
AUTRES	36	6%
RESIDENCE SOCIALE	21	4%
LOGEMENT DE TRANSITION	18	3%
PENSION DE FAMILLE	2	0%
Total	599	100%

Ces orientations concernent les 44.5% des ménages hébergés en urgence disposant d'une évaluation sociale actualisée. 69% de ces ménages relèvent d'une orientation vers une structure d'insertion (CHRS + Stabilisation) ; seuls 18% sont orientés vers le dispositif Solibail, alors que les familles, principalement hébergées en hôtel, représentent 86% des ménages hébergés par le 115 ayant une évaluation active. Ces orientations soulignent la précarité et le besoin d'accompagnement social des ménages hébergés sur l'urgence, et leur accès restreint au dispositif Solibail. La mobilisation des places alternatives à l'hôtel permet de sortir progressivement ces ménages du dispositif hôtelier.

Les orientations «AUTRES» regroupent les demandes ajournées ou orientées vers des dispositifs hors du périmètre du SIAO.

*Baisse globale de l'activité en octobre*

Le nombre d'évaluations reçues baisse de 4% avec une proportion toujours importante de primo-demandes (36% du total des évaluations reçues).

Le nombre de places déclarées ou mobilisées est en baisse par rapport au mois dernier (-20%). Le nombre total de positionnements est également en baisse (-6%), avec toujours de nombreux positionnements en cours, notamment vers le tiers secteur (résidences sociales et Solibail). Le SIAO a par ailleurs moins mobilisé les places hors du département sur le dispositif Solibail. Les échecs de positionnement restent problématiques, avec une hausse des refus émanant des usagers (+12%). Cette hausse interroge l'actualisation des évaluations sociales au moment du positionnement par le SIAO. Rappelons que le référent social d'un ménage qui n'est plus en demande d'hébergement doit le signaler au SIAO sans attendre.

Du fait de la contraction sensible de l'offre d'hébergement disponible et du volume des positionnements, le nombre de ménages admis est en baisse de 19% par rapport au mois de septembre.

*Caractéristiques des ménages en demande*

Pour le mois d'octobre, plus d'une orientation sur trois a concerné un ménage composé d'une femme seule avec enfant(s). Les enfants et mineurs représentent 40% des demandeurs. Les ménages sont composés d'un peu plus de 2 personnes en moyenne.

31% des ménages disposent de ressources salariées, 32% bénéficient du RSA. 25% des ménages sont sans ressource (+8 points par rapport au mois d'août). Les ressources moyennes s'élèvent à 764€, la médiane à 730€.

16% des ménages présentent des situations d'endettement, dont 7% pour des dettes supérieures à 10 000€.

Les ménages pris en charge en urgence (hôtel + CHU) représentent 38% des demandeurs et 10% des ménages sont à la rue ou dans un abri de fortune au moment de leur demande d'hébergement au pôle insertion.

Les ruptures avec l'entourage (familiales/ conjugales/ amicales) restent le motif principal de la demande d'hébergement au SIAO (pour 34% des ménages), souvent accompagnées d'une fin d'hébergement chez des tiers.

## Pôle Logement

### *Baisse de la demande et hausse des relogements*

Le pôle logement a reçu 33 dossiers de relogement (soit 72 personnes) en provenance de 15 structures différentes au cours du mois d'octobre.

6 ménages ont reçu un accord en CAL et 14 ménages ont été relogés.

Ces 14 ménages relogés, représentant 26 personnes, étaient en provenance des structures suivantes :

- 7 ménages sortants de CHRS
- 5 ménages sortants de résidence sociale
- 1 ménage sortant du dispositif Solibail
- 1 ménage sortant de FJT

### *Caractéristiques des ménages en demande*

Les femmes seules avec enfant (s) restent la typologie de ménage la plus importante (45% des demandeurs en octobre), les familles représentant 52% des ménages demandeurs.

94% des ménages disposent de ressources salariées (58% en CDI) et perçoivent 1499 euros de ressources en moyenne.